



RAPPORT CONCOURS ADJ TECHNIQUE 2^{ème} Classe externe

COMMIS DE CUISINE ET RESTAURATION C2

Centre organisateur : Crous Rennes Bretagne

Nombre de postes : 8 postes

Nombre de dossiers retournés :

Nombre de candidat présent à l'oral : 27

Nature de l'épreuve :

Epreuve orale de 20 min dont 5 min de présentation et 15 min de questions avec le jury basées sur l'expérience acquise, le travail actuel, le positionnement dans la structure et la culture générale ainsi que sur la fiche de poste, Bap G.

Composition du jury :

Président issu d'un établissement autre que celui d'affectation, un expert BAP G et trois membres de jury issus de l'établissement affectataire.

Le jury s'est réuni les 12, 13 et 14 juin.

Les critères d'examen ont été validés par le jury avant oral :

- Qualité de l'exposé oral : sur 10 points
- Aptitude professionnelle sur 20 points
- Capacité professionnelle sur 20 points
- Connaissance de l'environnement professionnel sur 20 points
- Culture générale administrative sur 10 points

Préambule

Le jury a noté une méconnaissance générale des candidats quant au formalisme de l'épreuve et aux attendus. Seuls quelques candidats nous ont semblé avoir effectué des recherches sur l'établissement affectataire, la fonction publique et le statut de fonctionnaire. Beaucoup de candidats semblent ne pas avoir perçu la nécessité de démontrer leur compréhension de l'organisation ou de leur positionnement.

Rapport sur l'épreuve écrite d'admissibilité

Le jury constate un niveau général assez faible. Le seuil d'admissibilité est relativement bas.

Rapport sur l'entretien d'admission

Présentation (5 min)

Les présentations n'ont pas toujours permis au jury de comprendre les motivations des candidats. La plupart des candidats se sont contentés d'une énumération de leurs expériences professionnelles sans mettre en relation avec les métiers ou l'activité du CROUS. De même très peu de candidats ont su mettre en valeur leurs compétences techniques.

Très peu de candidats ont fait un effort de préparation de cette partie de l'épreuve en présentant un plan cohérent et en utilisant les cinq minutes à leur disposition.

La présentation doit être synthétique et précise :

- le candidat ne doit pas se perdre dans les détails de son expérience,
- le jury doit pouvoir apprécier les compétences techniques propres au métier exercé,
- la présentation doit faire apparaître les qualités relationnelles et organisationnelles du candidat,
- le candidat doit démontrer son intérêt pour le concours convoité et la fonction publique.

Questions (15 min)

Trop souvent, les réponses des candidats ont été imprécises, incomplètes ou inappropriées. Les échanges avec le jury devraient permettre :

- D'apprécier la maîtrise technique du métier exercé,
- De vérifier les faits évoqués lors de la présentation,
- De comprendre le positionnement et l'implication du candidat dans l'organisation du service,
- De s'assurer de la connaissance de l'environnement professionnel général.

Les connaissances générales sur la fonction publique et les motivations pour devenir fonctionnaire ont manqué de précision.

Le président de jury

Ronan Heurtel

